

DELPLACE, Jean
commissaire enquêteur.

Le 7 mai 2018

Dossier E 18000015/59

Direction du développement durable
de l'Aménagement et de l' Environnement
Pôle Aménagement foncier.
du Conseil Départemental du Pas de Calais.

PIÈCE N° 3

OBJET :— Demande de mémoire en réponse en date du 7 mai 2018.
Art R.123-18 du code de l'environnement.
— Procès-verbal de remise des observations au pétitionnaire.

RÉFÉRENCES : Aménagement foncier agricole et forestier – Commune de
MENTQUE-NORTBECOURT avec extension sur la commune de NORT-LEULINGHEM

Arrêté du Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, en date du
28 février 2018.

Notification au Pétitionnaire des observations présentées lors de l'enquête publique
conduite du 4 avril 2018 au 4 mai 2018. [**Procès-Verbal de Synthèse**]

Madame ,

L'enquête publique sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier sur les
communes de Mentque-Norbécourt et Nort-Leulinghem s'est terminée le 4 mai 2018.

Vous voudrez bien m'adresser dans le délai de 15 jours, un mémoire en réponse aux
remarques formulées au cours de cette enquête publique.

Je reste à votre disposition pour toutes explications ou commentaires que vous jugeriez
utiles.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Madame HOURIEZ, Muriel,

DELPLACE, Jean
commissaire enquêteur.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
Direction du Développement, de l'Aménagement
et de l'Environnement
Service de l'Aménagement Foncier et du Boisement
Hôtel du Département
62018 ARRAS Cedex 09

POCÈS-VERBAL DE REMISE DES OBSERVATIONS RECUEILLIES AU COURS DE L'ENQUÊTE.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBSERVATIONS

■ Pour les réclamations sur l' **attribution parcellaire** proposée.
et le bornage.

■ Pour les réclamations. **Travaux connexes**.

ATTRIBUTION DU PARCELLAIRE

N° d'ordre	Identité	N° compte	Résumé des observations
1 04.04.2018	COQUEREL, Alain , 3 rue Terminus MORINGHEM	Parcelle B281 compte 800 802	Je demande à ce que mes attributions soient déplacées en limite de l'exclu ou je suis propriétaire par ripage avec la parcelle ZN 305 du bureau de bienfaisance.
2 04.04.2018	CAZIN née FENET bernadette 18 rue de quemert MENTQUE	Parcelles SK 314 315 - compte 680	Demande à ce que la limite entre deux parcelles tourne d'environ 10 mètres pour diminuer les contours.
3 04.04.2018	DEBARRE, Yves 20 allée des mésanges 59 HAUBOURDIN	Parcelles ZI 324 325 et ZL 328 compte 920- 940	Je ne suis pas satisfait du plan proposé le 4 avril et vous adresserai une réclamation écrite qui vous sera transmise par Monsieur OBATON Étienne locataire des parcelles. [moins 5337 points]
4 04.04.2018	EARL OBATON- DELATTRE Étienne 61 rue du mont MENTQUE-NORBECOURT	Parcelles ZI 321 et 323 compte 2040 - 2060	Nous avons constaté les nouveaux plans parcellaires qui ne nous conviennent pas. 1 marteau existe dans le nouveau Zi 17 ha 30. Nous disposons aujourd'hui de plus mauvaises terres que précédemment du à ce marteau. Vu la configuration de la parcelle actuelle nous travaillerons la parcelle montant descendant au lieu de travers ce qui est néfaste au ruissellement.
5 04.04.2018	BAUDUIN Claude locataire Monsieur ZEGRE 22 rue Hurteau ACQUIN Westebécourt	Parcelle ZE 318 compte 120	La parcelle ZE 318 sera inaccessible par le chemin rural dit chemin d'acquin. Ce chemin ne permet pas d'y accéder. Il est en très mauvais état. Inapte à la circulation des engins agricoles. Je demande à revenir sur le secteur des apports au lieu dit La Bassée. La parcelle 318 est très accidentée.
6 04.04.2018	EARL CARUYER Marie-France 43 rue du tilleul ACQUIN	Parcelle 633 compte 6430.	Remise d'un courrier concernant la parcelle 633 [courrier joint]
7 04.04.2018	Mr BAUDUIN Claude locataire Mr ZEGRE 22 rue du Hurteau ACQUIN	Compte 120 ZE 318	La parcelle ZE 318 sera inaccessible par le chemin rural dit chemin d'acquin. Ce chemin ne permet pas d'y accéder. Il est en très mauvais état. Inapte à la circulation des engins agricoles. Je demande à revenir sur le secteur des apports au lieu dit La Bassée. La parcelle 318 est très accidentée.
8 04.04.2018	CHARLEMAGNE Françoise 158 vieille rueM.NORBECOURT	Parcelle ZH 309 cpt 241	Demande d'informations sur la nature de la clôture (élevage pâturage uniquement pour moutons.)
9 11.04.2018	CLABAUT Etienne représentant EARL CLABAUT	Parcelle le grande pierre ZM Concerne travaux connexes	Présence de bandes enherbées et fascines empêchant la circulation des véhicules agricoles dans le champ le long de la route 'Inglinghem. En effet les bandes F 296et F29c font obstacles et empêchent les véhicules de sortir en direction du siège d'exploitation lorsque ceux-ci seront sur la fourrière entre deux bandes. En ce qui concerne la bande F29a elle peut-être allongée car sur le terrain elle s'arrête presque en fond de vallée.
10 11.04.2018	CLABAUT Étienne	Fond culem	L'AFAPAF devient propriétaire de 54c 10 parcelle 506. Qui va entretenir ?
11 11.04.2018	CLABAUT Étienne	VC3 de Wattine à Mentque.	Création d'un fossé à redent sur une longueur de 1850 m. Il était dit à l'origine que ce fossé soit coupé pour faciliter les dépôts de betteraves entre

		Concerne Travaux connexes.	autre. Aujourd'hui ce sont les agriculteurs qui vont gérer l'eau des parties communales, est-ce leur rôle. La commune devait participer en faisant un bassin, aujourd'hui elle se désengage de tout. Est-ce normal.? Voir étude impact proposition définitive de la commission du 28.04.2013 Annexe 2 p. 89 proposition p.35 n°13 (fossé existant sur 1200m)
12 13.04.2018	BOIN, François	Parcelle 312 ZN	Pourquoi une perte de 16a 92 ca alors que la terre est la même et que nous sommes
13 13.04.2018	CROQUELOIS Anne	ZL 310 ZL 320	Je demande à ce que la parcelle ZL 310 me soit ré-attribuée comme elle l'était lors du premier projet c'est à dire tout le long de la brique du chemin de la coudéeau chemin de leulenne. Pourquoi une telle diminution de surface; avant 6,929 ha après 6,363 ha.
14 16.04.2018	DENIS Hervé.	ZN 320	Je demande que ma parcelle ZN 320 soit placée comme au premier plan c'est à dire dans le même sens que maintenant de sorte à n'avoir qu'une seule limite avec Mr DUHAUTOY.
15 20.04.2018	RENIEZ Colette	ZI 327	Les brûlés. Vu l'état de la nouvelle parcelle je perds en qualité de terres par rapport aux parcelles précédentes mais j'augmente en surface. Pour moi la valeur actuelle ne compense pas le manque à gagner. Je demande à revenir comme pour le premier et deuxième projet .
16 24.04.2018	DUHOTOY Jocelyn	D 343 D 347 D 346 ZL 325	Le dessus de la haie de montagne. Je demande après concertation faite avec Madame CUCHEVAL cpt 880 et Mr VITSE Jean cpt 2600 dont je suis locataire de modifier l'emplacement qui m'a été fait en D 343 en D 347 (Mr VITSE Jean) le long du chemin puis intégrer dans la continuité de Mde CUCHEVAL Christiane (qui est actuellement placée en D 346 et ensuite Mr VITSE Jean actuellement en 347. Les berceaux. Il m'a été attribué la parcelle ZL 325 déjà en discontinuité dans ses limites et de plus le bornage après haie d'une pâture non remembrée; Je demande un bornage hors haie puisque celle-ci appartient déjà à cette pâture.
17 27.04.2018	Noël Christophe pour Madame DICHATEAU.	ZL 316.	Le dessin de la parcelle ne permet plus le travail en travers de la pente. Le projet initial était beaucoup plus adapté. Je souhaite une parcelle le long du chemin rural du bois.
18 02.05;2018	DUBOIS Jeannine	Compte 1200 ZH 313	Remise d'un courrier .repositionnement au bois de Mr BOUIN
19 03.05.2018	Mr LUSTRE Jean-Pierre WESTREHEM	Compte 1860 -1861 ZI 310	Remise d'un courrier. Retrait des excavations.20
20 03.05.2018	Mr OBATON Etienne 61 rte du mont de Mentque- NORBECOURT Mentque ue norbécourt.	Compte 920 – 940 procuration de M.M.DEBARRE HAUBOURDIN	Remise d'un courrier au nom de M.M. DEBARRE

21 03.05.2018	OBATON Etienne Mentque Norbécourt	Cpte 2040	Remise d'un courriers Travaux connexes et parcellaire.
22 03.05.2018	Mde LEULLIETTE cité catoire CALAIS M.M. LECOCQ Rue des Flandres ARDRES	Compte 1660 ZH 311 compte 1620 ZE 328	Demande à être placée à la vallée du Windal en ZE 328 Demande à être placé en ZH 311 et 312 en partie.
23 03.05.2018	Consorts BOIN	Compte 320 ZK 315 ZI 313 compte 340 ZK 316 compte 280 ZK 316	Demande à être placé en ZI 310 en bordure de l'exclu. Demande à être placé en bordure de route.
24 03.05.2018	Mr LIEVIN Gilbert	Compte 1760 ZI 315	Demande à être placé au fond de la ramasse en ZK 315 – 316 – 317 - 318
25 03.05.2018	Mr BOIN à pouvoir de Mr VASSEUE et COLLET Genevière.	Compte 2500 ZI 311 compte 780 ZI 314	Demande à être placé au fond de la ramasse.
26 03.05.2018	Mde ROBACHE Christine	Compte 2265 ZI 318 ZK 310 et compte 2262	Demande la mise à jour des propriétaires suivant copie acte joint.
27 04.05.2018	EARL CARUYER Marie-France rue du tilleul ACQUIN	Compte 7430 parcelle 633	Demande de vérification de bornage relatif à la parcelle 327 par rapport à l'exclu.
28 04.05.2018	HANQUEZ Christiane rue du touriau mentque Norbécourt	Parcelle 634	Je demande la vérification du bornage relatif aux parcelles ZE 321 322 323 324 325 326 par rapport à l'exclu.
29 04.05.2018	LIEVIN Florent Rue d'Aumont Mentque Norbécourt	Compte 1700 80 et 100	Remise d'un courrier changement de parcelle.
30 04.05.2018	LIEVIN Georges rue du Mt de Mentque- NORBECOURT Mentque-Norbécourt	Compte 1720 - 1740	Demande échange de parcelle et travaux connexes.
31 04.05.2018	TACCOEN Sylvain rue de l'église mentque-Norbécourt	Compte 2380	Vérification de bornage ZK 309 et ZK 308 Remise d'un courrier.
32 04.05.2018	BOIN Daniel vielle rue mentque-Norbécourt	Compte 241 - 242	Je propose d'attribuer la parcelle ZH 309 en ZH 323 et 324 et inversement.
33 04.05.2018	M. le Maire de mentque-Norbécourt	Compte 20	Remise d'un courrier Apport de deux parcelles et surface manquante.
34 04.05.2018	Mde POULY, Claudine Avenue Notebart LOMME	Compte 2220 ZI 326	Je ne suis pas satisfaite de la parcelle ZI 326 proposée au projet. Il y a une augmentation de surface mais je perds en qualité puisque le classement est moins bon.

COURRIERS REMIS RELATIFS AU PARCELLAIRE. ISSUS DE LA CONTRIBUTION DU PUBLIC

RÉCLAMATION N° 6 AU REGISTRE.

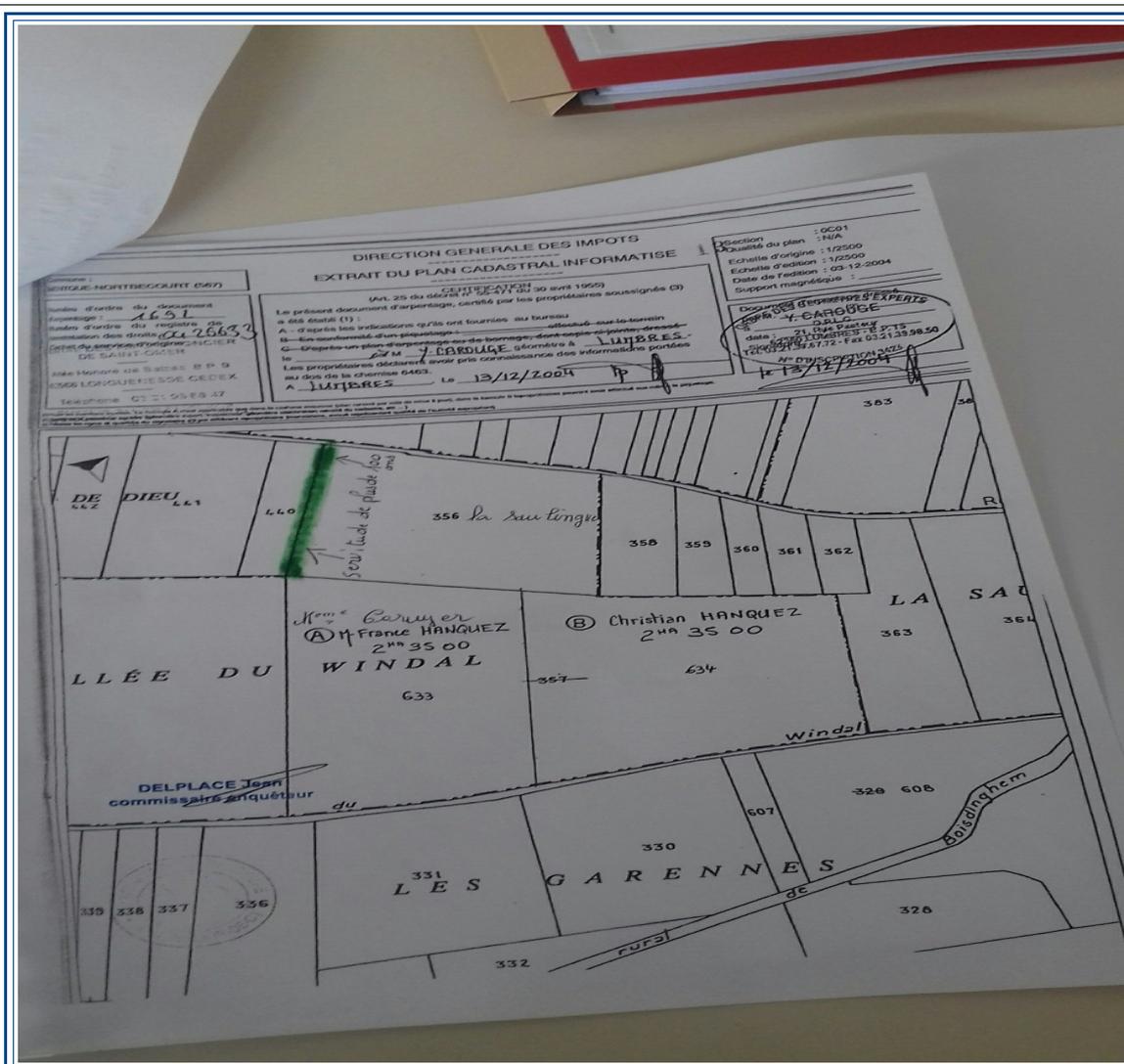
« Lors du premier projet de l'AFAF mes parcelles sont ramenées à la saulingue avec un accès à une autre parcelle la 633 vallée du Windal. »

Deuxième projet, parcelles réparties aux garennes. La parcelle 633 est enclavée puisque la servitude existante depuis plus de 100 ans a été supprimée. Enclavement dû à l'AFAF.

Maintenant comment accéder à la parcelle 633 ? Je demande donc un passage.

Le maire de Mentque-Norbecourt a affirmé qu'il n'y aurait pas de parcelles enclavées. »

Espérant une réponse positive, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



RÉCMATATION N° 18 AU REGISTRE.

(18)
Yentque. Nortbecourt le 30/04/2018

Je soussignée, Mme Dubois Jeannine, demande que ma parcelle Section ZH N°313 exploitée par l'EARL DU NORTBERT soit repositionnée à côté du bois appartenant à M. Bouin René étant donné que l'origine de propriété du bois et de la parcelle est la même.

Ceci permettrait de déplacer le chemin prévu et d'éviter des frais de dessouchage

Je donne pouvoir à M. Bouin Eric mon locataire pour appuyer ma réclamation

Mme Dubois Jeannine

RÉCLAMATION 19 AU REGISTRE.

19

Mme Lustre Jean-Pierre
Née Delattre Brigitte
Demeurant 22 bis rue d'Hesdin
62960 Westrehem
06/08/14/21/41

Numéro de compte 1860 / 1861

À Monsieur Le Commissaire Enquêteur
Aménagement foncier agricole et forestier
Mentque-Nortbecourt.

Nous nous permettons de venir vers vous suite à la communication qui nous a été faite du second projet d'attribution dans le cadre du remembrement de la commune de MENTQUE+NORTBCOURT.

Nous précisons tout d'abord être globalement satisfaits des attributions proposées.

Cependant, suite à un déplacement sur place, nous avons constaté que l'implantation des bornes limitatives de la parcelle attribuée au lieudit RIETZ DE BAUCOURT dans sa partie sud, était faite à l'intérieure d'excavations consistant en d'anciennes fosses d'exploitation de marne.

Il peut sembler surprenant que ces terrains de cette nature soient inclus dans le remembrement, cependant, nous comprenons que des parcelles de telle surface puissent être impropres à l'exploitation agricole à la marge.

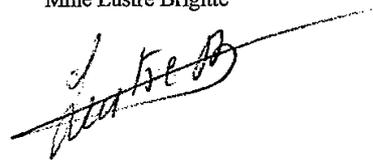
Cependant, nous souhaiterions si cela est possible que ces excavations soient retirées des parcelles attribuées et compensées par ailleurs.

Après entretien avec Mr Le Maire de la commune, celui-ci nous a précisé son accord de principe pour que la commune reprenne à son compte les excavations en question, et qu'il nous soit attribué pour compensation des parcelles sises au nord-ouest de la même parcelle, et attribuées à l'AFAF dans le second projet.

Nous sollicitons de votre part cette modification à la marge, par soucis de sécurité dans le cadre de l'exploitation future des parcelles en question, tout en soulignant à nouveau la qualité du travail accompli.

Cordialement

Mme Lustre Brigitte



RÉCLAMATION 20 AU REGISTRE.

Mr et Mme DEBARRE
 20 Allée des Mésanges
 59320 - Haubourdin

20

à
 Monsieur le Président de la Commission
 de l'Aménagement Agricole et Forestier.

Objet: Réclamation
 cpts 920-940.
 n°5 du 4. Avril.

Suite à la dernière consultation du 4 Avril
 j'ai constaté une implantation de mes parcelles
 totalement inacceptable (terres de moins bonne
 qualité en bordure de forêt (- 4192 points
 n°324 - 3ha 88a 29ca - n°325 - 3ha 58a 38ca.

Ce premier projet nous attribuait des
 parcelles de meilleur qualité et plus intéressantes
 en placement pour Mr Chaton. Par contre
 je perdais 76a 92ca et 122 points.

Une compensation en superficie sur ce
 projet pourrait nous permettre de donner
 notre accord.

Comptant sur votre souci d'équité je
 vous prie de croire en mes sincères
 salutations

Le 25 Avril 2018



RÉCLAMATION 21 AU REGISTRE.

dpt 2040

21

M. OBATON Etienne

Mentque-Nortbécourt, le 3 mai 2018

61, Rue du Mont de Mentque
62890 MENTQUE NORTBECOURT

Tél. : 03 21 82 60 77

à Monsieur le Commissaire Enquêteur

OBJET : Réclamations sur projet remembrement.

Monsieur,

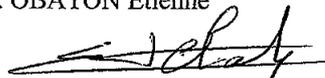
Je porte à votre connaissance les réclamations suivantes après observation du 3e projet de remembrement :

- 1- Je ne vois pas l'utilité de créer un fossé de 6m de large (9m avec les rebords) le long de la Haie de Mentque qui va de la Wattine à Mentque (1860m). Je pense qu'un fossé de 3m au grand maximum (4m avec les rebords conviendrait. De plus au-delà de 4m il est impossible de procéder au chargement des camions de betteraves d'où un coût supérieur pour procéder aux accès des parcelles.
- 2- La commune ne participe plus aux travaux d'écoulement des eaux pluviales provenant des habitations du hameau de la Wattine (au début du projet : prévision d'un bassin de rétention ainsi qu'un fossé moins large).
- 3- Bandes enherbées et plantation de haies bases au lieudit « Les Brûlés » : l'implantation n'est utile qu'à certains endroits (à répertorier).
- 4- Chemin d'accès à la Noire Vallée : je demande le défrichage pour rétablir correctement la limite intercommunale entre Tournehem et Mentque.
- 5- Bornage à revoir entre les parcelles cadastrées A176 et A175 (bornage en mitoyenneté alors que la haie m'appartient).
- 6- Bornage à revoir entre les parcelles cadastrées A155 et A153.

Pour conclure je demande à revenir dans mon parcellaire d'origine aux « Brûlés » car le 3e projet ne me satisfait pas du tout et ne correspond pas à la définition du mot « remembrement ». Je gagne en superficie mais je perds beaucoup en qualité de terrain. En revenant dans mon parcellaire d'origine je suis plus proche de la réalité.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

M. OBATON Etienne



RÉCLAMATION 29 AU REGISTRE.

(29)

MR/ MME LIEVIN COQUERELLE Florent
643, Rue d'Amont
62890 Mentque-Nortbécourt
06.07.95.04.64

Remembrement Mentque-Nortbécourt : Réclamations

Compte numéros : 1700
80 et 100 (pouvoir Mrs/Melle Barbier)

Je précise que les parcelles de La famille Barbier sont en cours d' acquisition

La signature de la vente est programmée le 02 juin 2018.

C est pourquoi , nous demandons que la parcelle ZL 320 (les cinquante) d 'une superficie de 1 Ha 29 a 03 ca et les parcelles ZK 311 (0 Ha 62 a 90 a) et ZK312 (0 Ha 71 a 19 ca) reviennent au bout de mon exploitation lieu dit LE BIMONT en remplacement des parcelles de Mr et Mme DOUCHET . Ces dernières peuvent être remises au bout de l' hermite (ZK) ou en section ZL (les cinquante).

Le 03 Mai 2018



RÉCLAMATION 30 AU REGISTRE.

MR et MME LIEVIN HARTEEL Georges
226 , Rue du Mont de Mentque
62890 Mentque-Norbécourt
03.21 .35.64.73

30

Remembrement Mentque-Norbécourt : Réclamations

Comptes numéros : 1720 et 1740

- Demandent que la parcelle ZL 317 (les cinquante) revienne en ZK (bout de l'hermite) à la place de la parcelle attribué à Mr Fenet Gilbert . Ceci afin de se rapprocher d une propriété boisée à coté ; de plus , la totalité de mes apports attribués sont en terres crayeuses alors que mes apports initiaux avaient une partie en argile et limons.

La parcelle de Mr Fenet peut être remise en section ZL ou le plus gros de ses apports se trouvaient.

- Demandent de revoir le bornage sur la parcelle section ZL (le croc guette) au niveau du talus entre Mr Bouin et moi . En effet , la borne se trouve d'un coté en haut du talus et de l' autre en bas . Normalement, la borne devrait se trouver dans le bas du talus. (voir plan)
- Demandent en travaux connexes , l'élargissement du chemin de la Coudrée au niveau de la maison dans le virage (voir plan)

Le 03 Mai 2018

Severin J.
27/05/2018

RÉCLAMATION 33 AU REGISTRE.

Commune de Mentque-Nortbécourt
62890 MENTQUE-NORBECOURT

MR LECLERQ

33

Remembrement de Mentque-Nortbécourt : Réclamations

Compte numéro : 20

- Les terres labourables

Apport de deux parcelles ZA 44 (les cinquante pour 1 Ha 26 a 89 ca)
ZB 23 (les pt rietz pour 0 Ha 75 a 06 ca)

Soit un total de 2 Ha 01 a 95 ca (Surface réduite)

En attribution : Une parcelle ZL 323 (les cinquante pour 1 Ha 55 a 43 ca

Soit une différence de 0 Ha 46 a 42 ca (manquante)

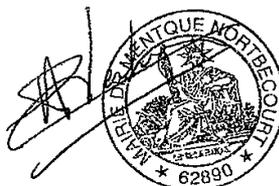
- La pâture parcelle D64 d'une superficie de 06 Ha 37 a 55 ca (bail)

En attribution : parcelle d'une superficie de 06 Ha 58 a 01 ca

Le plus de superficie attribuée à cette parcelle ne peut être déduite des terres labourables . La parcelle après remembrement ne change pas de place ni de forme

En résumé , il manque 0 h 46 en terres labourables

Le 03 Mai 2018



TRAVAUX CONNEXES

Pour les réclamations . **Travaux annexes**

1 04.04.2018	EARL CARUYER Marie-France 43 rue du tilleul ACQUIN	Compte 6430 parcelle 319	Demande de travaux pour accéder à la parcelle 319 Chemin hors périmètre mais impraticable.
2 25/04/18	???	ZH 502 ZH 503 – ZH 504.	Pourquoi ces parcelles sont sur le compte de l'AFAFAF. Ne devraient elles pas sur le compte de la commune? Chemin de la vieille rue.
3 02.05.2018	DUBOIS Gaec d'Inghihem NORBECOURT	ZE 340.	Demande d'agrandissement existant sortie route des gueuses côté ouestm utiles et 12 m de tuyaux.
4 02.05.2018	LECOCQ Dominique	ZE 327 ZH 313	Demande de remise en état de la clôture du chemin existant dans la parcelle. Demande de rechargement de la servitude existante dans la parcelle, en bonne terre.
5 02.05.2018	BOIN Eric et Antoine LECOCQ Dominique DUBOIS Jran-Michel		Remise d'un courrier concernant les travaux connexes.
6 02.05.2018	LECLERCQ Christophe TEREOS LILLERS		Remise d'un courrier concernant la création d'un fossé à redents.

COURRIERS REMIS RELATIFS AUX TRAVAUX CONNEXES ISSUS DE LA CONTRIBUTION DU PUBLIC

RÉCLAMATION 5 AU REGISTRE TRAVAUX CONNEXES

Mrs BOUIN Eric et Antoine
EARL DU NORTBERST
RUE WATTRE
62890 VENTQUE

⑤.T.C

VENTQUE le 30/04/2018

Réclamations Travaux Connexes

- Nous souhaitons conserver le chemin prévu à démontage (C62b) jusqu'au 1er viage afin de pouvoir desservir le bloc d'exploitation sur une zone plate (en accord avec le propriétaire).

- Concernant la fascine F15a, celle-ci serait beaucoup plus efficace côté Nord-est du bloc d'exploitation au niveau de la Haie : le travail du sol montant descendant en limite du bloc d'exploitation favorisant le renouvellement.

- Nous demandons une diminution de moitié en largeur entre la bordure de route et la limite parcellaire pour le fossé à redents prévu route de la Wattine en accentuant par exemple la profondeur ou alors en créant un bassin de rétention en amont vers la Wattine, puisqu'il est bien précisé que ce fossé sert à gérer en partie les eaux de la Wattine. La commune ne devrait-elle pas participer à cet ouvrage ?

Cette demande de diminution de largeur est justifiée afin de pouvoir continuer la production de betteraves sucrières sur nos exploitations en permettant le chargement des dépôts en bordure de route en respectant les normes imposées par la sucrerie.

- Nous demandons la suppression du José Fo25 (chemin du Nordber) celui-ci n'étant pas nécessaire. Le constat du chemin abîmé à ce jour n'est que le résultat de plus de 30 ans sans aucun entretien.

- Il n'est pas nécessaire de prolonger le chemin C100 a en section ZK jusqu'à la parcelle 302: celle-ci étant déjà desservie par le chemin C64a.

- Un chemin existant en section Z1 au niveau de l'attribution de Mme Collet Genevieve n'a pas été prévu de suppression par giffage: il est donc à prévoir.

- Les blocs d'exploitations ayant été classés en terres cultivables jusqu'à la limite de propriété doivent être attribués en terres cultivables jusqu'au bornage.

Il faut donc prendre une mesure pour que les personnes possédantes rendent les parcelles cultivables (taillis en bordure de bois).

- Nous contestons la plantation d'une haie arbustive chemin de Tonnehem à Spertque (B7) car cet îlot est déjà largement arboré sur tous ses angles, il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter.

RÉCLAMATION 6 AU REGISTRE TRAVAUX CONNEXES

M. LELIERS Christophe
 Responsable de Secteur
 TEREDS LILLERS
 06.08.56.26.38

(6) T.C

objet: Aménagement foncier sur la commune de Feutquin Nordbecourt

Feutquin Nordbecourt, le 30 avril 2011

Je, soussigné, Christophe Leliers, responsable de secteur à la section de Lillers, atteste que le projet de création d'un fossé à redents le long de la route de la Wattrin n'autorisera plus le stockage et le chargement de betteraves le long de cette dernière.



Vos réponses apportées à l'avis de la MRAE, figurent en pièce distincte N° 2.
 Dans le rapport le commissaire enquêteur fait état des recommandations du Smage Aa.